

Compte rendu de la séance publique du mardi 28 mars 2017

à 14 h 30 au Palais Saint-Jean

Communication de notre confrère Jacques FAYETTE

Le Royaume-Uni et l'Union européenne

En l'absence de Nicole DOCKÈS-LALLEMENT, la séance est présidée par Georges BARALE qui présente les excuses de nos confrères Jean-François Duchamp, Michel Dürr, Jacques Hochmann. Il donne la parole à Pierre Crépel qui rend compte du succès du Forum des Mathématiques vivantes tenu dans nos locaux pour la journée du 18 mars. Ce fut l'occasion de faire visiter notre bibliothèque et de présenter quelques manuscrits dont la lettre de Champollion à Artaud qui intéressa vivement Cédric Villani, membre d'honneur associé de notre compagnie. Les organisateurs se félicitent de l'aide que nous leur avons apportée et nous en remercions vivement. Après avoir fait remarquer que le calendrier de nos séances, établi par notre présidente, s'inscrit parfaitement dans l'actualité puisque nous venons de célébrer le 60^e anniversaire de la signature du Traité de Rome et que le Royaume-Uni transmettra cette semaine sa décision de quitter l'Union européenne, le président Georges BARALE rappelle que notre confrère Jacques FAYETTE, professeur honoraire de l'Université Lyon 3 Jean Moulin, a mis son expertise au service de l'OCDE et de la Commission européenne. Il est aussi le vice-président de la Maison de l'Europe Rhône-Alpes.

Conférence académique

Notre confrère Jacques FAYETTE commence par rendre hommage à Jo Cox, députée britannique favorable au maintien de son pays dans l'UE, assassinée à la veille du référendum. Il analyse brièvement les circonstances du vote britannique et analyse son résultat. Suivant fidèlement le résumé fourni, notre confrère Jacques FAYETTE décrit précisément le processus de sortie conduit par Theresa MAY désignée Premier Ministre après la démission de David Cameron. Il insiste sur l'ampleur des problèmes techniques à résoudre avant d'aborder les premières conséquences négatives de cette sortie de l'UE pour l'économie britannique et pour l'unité du Royaume avec une possible marche vers l'indépendance de l'Écosse et de l'Irlande du Nord et sa réunion avec l'EIRE. Il termine en soulignant qu'il s'agit d'une sortie sans issue.

Le président Georges BARALE remercie notre confrère pour cette communication qui permet une mise au point sur un événement d'actualité. Il revient ensuite sur le possible éclatement

du Royaume-Uni. Jacques FAYETTE précise que la procédure d'adhésion à l'UE d'une Écosse indépendante prendrait une dizaine d'années.

Notre confrère Jacques REMILLIEUX, relevant que la ratification de la sortie a été décrite comme quasiment impossible, se demande ce qui va se passer. Le conférencier indique qu'en cas d'échec de la négociation d'accords économiques le commerce britannique avec les pays de l'UE serait régi par les règles de l'OMC. Cela poserait aussi des problèmes aux autres pays puisque la France devrait recruter 5 à 10 000 douaniers. Le niveau de vie des Britanniques baisserait de 10%.

Notre confrère le père Dominique BERTRAND se demande si l'on peut imaginer un retournement de majorité et un vote pour le maintien. Jacques FAYETTE dit qu'il est difficile de revenir sur un vote populaire et qu'un nouveau référendum serait aléatoire.

Notre confrère Michel ROUMANTZEFF s'interroge sur l'avenir des projets de recherche européens. Il pense à un programme européen pour de nouveaux vaccins contre la tuberculose dont les modalités pour les années 2020-2025 se négocient actuellement. Les groupes britanniques sont très présents et compétents. Quel sera l'avenir de la participation de ces partenaires importants ? Jacques FAYETTE répond que certains pays comme la Suisse ou la Norvège ont signé des accords partiels dans le domaine de la recherche. Même s'il pense que Theresa May ne le veut pas, la négociation devrait se dérouler dans un esprit positif.

Notre confrère Jean-Marc GOHIER se demande si l'EIRE ne sera pas la grande gagnante de la délocalisation des centres financiers. Le conférencier pense que si, Francfort devrait en être le premier bénéficiaire. L'EIRE a de sérieux atouts puisque c'est un pays anglophone et que la nationalité irlandaise est facile à obtenir.

Notre confrère Denis-Clair LAMBERT rappelle qu'il partage les convictions européennes du conférencier. Il ajoute qu'il estime que la facilité apportée par l'Euro depuis 2002 nous a fait oublier l'instabilité des taux de change entre l'Euro, le Dollar, la Livre et d'autres monnaies. Il pense qu'il faudrait remédier à ce problème. Jacques FAYETTE répond que l'Euro représente 20% des réserves de change et que ce sont les marchés qui déterminent les cours.

Jean-Marc GOHIER reprend la parole pour demander si le Brexit ne peut pas être un électrochoc favorisant une nouvelle dynamique qui ne serait plus gênée par les dérogations accordées au RU. Jacques FAYETTE pense que ce pourrait être le cas. Il note cependant que les rapports de force prennent de plus en plus de place. Il ajoute qu'il faudrait donner plus d'importance aux questions européennes dans les organes d'information des citoyens.

Notre confrère Michel ROBATEL se déclare non convaincu par ce brillant exposé en faveur de l'UE. Les Britanniques seraient-ils le peuple le plus stupide de la Terre en tournant le dos au paradis de l'Europe fédérale au profit d'un saut dans l'inconnu et d'une véritable apocalypse ? Il pense qu'il s'agit d'une décision politique et non économique et que les chances de succès existent aussi. Le peuple britannique, qui a montré sa détermination lors de la Seconde Guerre mondiale, a voulu reprendre sa souveraineté et a refusé de se fondre dans le fédéralisme européen. Pour Michel ROBATEL tous les textes des traités ont un objectif fédéral auquel les peuples lorsqu'ils sont consultés, comme en France et aux Pays-Bas en 2005, s'opposent en vain puisque leur vote est ensuite scandaleusement négligé. Jacques FAYETTE remarque que le RU n'a plus la puissance qui était la sienne en 1940. Il ajoute que l'usage du référendum n'est pas pertinent pour trancher ces

questions car les électeurs peuvent être tentés d'utiliser leur bulletin de vote pour censurer les gouvernements en place et que la proposition d'un choix binaire ne convient pas pour trancher des questions aussi complexes.

Le président Georges BARALE remercie à nouveau le conférencier et se félicite de la richesse des échanges. Il lève la séance à 16 heures.

Résumé fourni par le conférencier

Compte rendu de Jean-Pol Donné